



Réunion du Conseil Municipal du mercredi 13 novembre 2024

Présents : Céline Vincent, Noémie Baracand, Patrick Pacaud, Roland Bois, Corinne Mandier, Gilles Palué. Patrice Lambert donne pouvoir à Corinne. Excusée : Alexia Nicolas-Brun.

La réunion débute à 19h et se termine à 22h.

Délibération administratives, Compta

- Les loyers perçus par la commune vont être augmentés d'environ 2,5% (revalorisation automatique de l'indice), ce qui fait une augmentation d'environ 10 et 15 € / mois / logement.
- Transmission des actes pour la compta : OK
- La commune souhaite s'équiper d'un terminal de paiement par CB (régie de recettes) pour la location de la Salle des fêtes et les concessions du cimetière. Angélique et Corinne vont voir ce qui est le mieux entre l'achat d'une terminal ou sa location.
- La dynamo a la possibilité de percevoir une subvention de l'Europe de 50 000 € sur 3 ans, à la condition que les communes participent à hauteur de 20 %, ce qui représente une participation supplémentaire de Montagne de 420 € / an durant 3 ans (l'aide actuellement accordée à la Dynamo est de 1500 € / an). Le conseil donne son accord.
- Concernant le nouveau parking de la salle des fêtes, Corinne a pris un arrêté limitant le stationnement à 7 jours.

SIEH

- La commune de Tersanne souhaite rejoindre le SIEH. Avis est demandé aux communes membres du syndicat. Montagne vote pour.
- Avec la démission de Sébastien, il manque un élu titulaire pour représenter la commune au SIEH (il faut 4 élus pour la commission). Patrick est OK pour le poste.

Voirie

- Les travaux engagés cette année s'élèvent au total à 20 459 € HT (Bajat, mais aussi reprise de voirie dans le village, fossés, désherbage de certaines routes). La commune espère avoir un taux de subvention de 50% sur ces travaux.
- Céline signale des problèmes de descente d'eau en bas de sa route (le bourrelet de goudron déviant l'eau a été arasé lors de la reprise en enrobé par Cheval il y a 2 ans).

Travaux

- Les travaux de peinture de la mairie et de l'école ne passeront pas en investissement mais en entretien, du coup la commune ne pourra pas récupérer la TVA.
- Suite à une visite de TE38 pour dresser le bilan énergétique de l'ancienne école, il est suggéré à la commune de profiter des travaux de couverture (programmés au printemps) pour isoler le toit, en "sarkant" un isolant polyuréthane de 20 cm entre les chevrons, qui seront doublés en épaisseur. Le surcout est de 23 000 € HT (la totalité des travaux passeraient de 44 000 € à 67 000 € HT). L'isolation serait faite pour la réalisation d'un appartement plus tard, et permettrait à la commune de bénéficier d'une TVA à 5,5% (au lieu de 10%), ainsi qu'espérer un taux de subvention de 40% du département et de 40% de la région.

SIRCO

- Patrick nous fait le bilan de la dernière réunion. Le SIRCO est en difficulté financière. Il est demandé aux communes de participer à hauteur de 40 000 €, donc 2251 € pour Montagne, pour pouvoir payer les salaires et ne pas que le SIRCO ferme. Le conseil donne son accord.
- Le projet de salarier 1,5 médecin est toujours dans les tuyaux, et coûtera 100 000 € pour commencer. Pour l'instant le financement n'est pas trouvé, mais les statuts indiquent clairement que ce sont (en dernier ressort) les communes qui ont en charge les finances du SIRCO.

PLUi

- Toutes les demandes de la commune concernant les parcelles potentiellement constructibles ont été accordées. C'est une bonne nouvelle.
- Le propriétaire de la parcelle concernée par l'OAP est d'accord.

Conseil d'école

Il a eu lieu exceptionnellement en présence de l'inspecteur.

- Avec 77 élèves, le RPI perdrait une classe l'an prochain, sans doute à St-Bonnet.
- L'effectif pour Montagne passerait à 30 élèves (CE2 - CM1 - CM 2) contre 22 aujourd'hui.

Prochaine réunion du conseil : le mercredi 11 décembre à 19h en mairie.